

[Web général](#)[Vidéos](#)

TRANSPORTS
**Air France : menace
 de grève d'un syndicat
 de pilotes**

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France vient de déposer un préavis de grève pour les 27 et 28 mai afin d'obtenir la « réintégration » d'un ancien pilote de la compagnie, Norbert Jacquet.

[Images / Documents](#)

AIRBUS EGYPTAIR 804 : LES FAMILLES DE VICTIMES ?

FlightGlobal

Safety

French investigators dismiss Egyptian findings that explosion brought down A320

By David Kaminski-Morrow | 31 October 2024

FlightGlobal, 31 octobre 2024 (crash survenu le 19 mai 2016, 66 morts dont 16 Français)

Article FlightGlobal : <https://www.flightglobal.com/safety/french-investigators-dismiss-egyptian-findings-that-explosion-brought-down-a320/160543.article>

Rapport final (PDF - 663 pages - 43,7 Mo), sa dernière annexe (annexe F, pages 642 à 663) présentant la réponse de l'Egypte à certains travaux du BEA français ainsi que le commentaire final du BEA (quatre dernières pages, 660 à 663) : https://www.civilaviation.gov.eg/Accident_GenDownloadRes?id=b9cb54f0-408d-40c7-94cb-1ad356e04623%5C20241029_174141038_0.pdf&name=Accident_Report&fileName=%D8%AD%D8%A7%D8%AF%D8%AB_2024-10-30_A320-232%20-%20AIRBUS

Conformément aux dispositions de l'Organisation de l'aviation civile internationale c'est l'Egypte qui a eu la responsabilité d'organiser l'enquête de sécurité et de publier un rapport final.

Le BEA français a brièvement donné son avis sur ce rapport : <https://bea.aero/les-enquetes/evenements-notifies/detail/accident-de-lairbus-a320-immatricule-su-gcc-et-exploite-par-egyptair-survenu-le-19-05-2016-au-large-des-cotes-egyptiennes-enquete-menee-par-aib-egypte/>

Les familles de victimes (66 morts dont 16 Français), l'AFP et les médias français : L'AFP fait silence sur la publication de ce rapport égyptien. On n'en trouve pas un mot dans les médias français. Il en est ainsi alors que le président de la République (François Hollande) avait évoqué publiquement ce drame et les désaccords avec l'Egypte, à plusieurs reprises. Le chef de l'Etat a même reçu à l'Élysée une délégation de l'association des familles de victimes le 31 janvier 2017. **Comme d'habitude, au bout du compte, ce sont les familles de victimes qui font les frais de ces turpitudes, la corruption aidant.**

/...

ETAT DE DROIT ? DEMOCRATIE ? CORRUPTION

SMagistrature @SMagistrature Suivre

Ce vendredi 20 sept, rendez-vous pour une matinée du @SMagistrature, du @syndicatavocats et du @SNJ_national

Quels liens entre médias et déni de l'État de droit ?

Avec Johann Chapoutot, @nadiasweeny, Samuel Bouron, Denis Salas et d'autres

C'est public et gratuit ! Les infos 📌

**Ve UNIVERSITÉ
D'ÉTÉ 2024
SAF SM SNJ**

**FABRIQUE DE L'OPINION ET
NÉGATION DE L'ÉTAT DE DROIT**

Paris - Maison du barreau
Salle Monnerville - 2, rue de Harlay

**Vendredi
20 sept.
9h - 13h**

SAF SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE

Syndicat de la **Magistrature**

SNJ Syndicat National des Journalistes

3:35 PM · 17 sept. 2024 · 4 432 vues

Message sur X du Syndicat de la magistrature du 17 septembre 2024

Lien vers le message : <https://x.com/SMagistrature/status/1836036213867761702>

L'Etat de droit est déjà mort. En France, la justice, activement aidée par les médias, s'acharne contre moi depuis trente-six ans en usant des pires moyens parce que je dénonce **la corruption dans l'aérien** et les conséquences meurtrières de celle-ci. Il en est ainsi alors que l'histoire mondiale de l'aéronautique civile et militaire depuis quarante ans m'a donné raison sur toute la ligne. Pour autant, rien ne change en France. Quant aux journalistes, l'affaire Mazarine a montré de quoi ils sont capables.

./...

LA CORRUPTION FAIT DES RAVAGES

L'image en page précédente montre une belle entente entre le Syndicat de la magistrature et le Syndicat national des journalistes, sans parler du Syndicat des avocats de France. Cette entente est crapuleuse. On le constate facilement. Il suffit de savoir lire.

Les enquêtes sur les catastrophes aériennes sont falsifiées. **La corruption fait des ravages**. Et les morts inutiles s'accumulent par centaines. Des précisions, avec tous les documents utiles, y compris des liens vers des émissions de télé du siècle dernier, sont disponibles ci-dessous. On constatera que les faits m'ont donné raison. On peut même dire que « la planète m'a donné raison ».

Justice, corruption : la France fait fort (13 août 2024 - PDF - 14 pages - 686 Ko) :

<http://jacno.com/prov/d/justice-corruption-la-france-fait-fort-norbert-jacquet-13-aout-2024.pdf>

Plus récemment, un peu plus sur les **journalistes** avec une page du 19 octobre 2024 :

<http://jacno.com/prov/les-journalistes-francais-sont-incroyables.htm>

... et avec deux pages des 19 et 20 octobre 2024 (identiques à la précédente sauf par leur image en tête, et les liens relatifs à ces images) :

<http://jacno.com/prov/la-france-ses-journalistes-et-ses-juges.htm>

<http://jacno.com/prov/corruption-le-syndicat-national-des-journalistes-en-rajoute.htm>

La France est une république bananière (exposé avec actualisations au fil du temps) :

<http://jacno.com/banameraie.php>

UNE ENTENTE ENTRE BOEING ET AIRBUS (ET ENTRE LES AUTORITES DE TUTELLE)

Jusqu'à ces dernières années existait une entente entre Boeing et Airbus et entre les autorités de certification pour étouffer les problèmes de sécurité. Je produirai, quand j'en aurai l'occasion, une lettre recommandée avec AR qui m'a été envoyée au tout début des années quatre-vingt-dix (en 1991 ou au premier semestre 1992) à la demande et pour le compte de Boeing par un important cabinet international d'avocats, ayant de nombreux bureaux dans le monde. Cette lettre avait pour objet de me signifier que ce qui parvenait à Boeing de ma part était détruit sans être lu en me demandant de ne plus rien transmettre à cet avionneur (l'original et des copies de sécurité de cette lettre, y compris l'enveloppe et les documents relatifs à la procédure en recommandé, dorment en plusieurs lieux sûrs, ma situation actuelle m'interdisant de bouger le petit doigt à ce sujet). **Je dispose, sur cette entente, de nombreux autres documents** (eux aussi inaccessibles actuellement, par précaution).

.!...

LA PROMESSE RESTEE SANS SUITE DU HAUT MAGISTRAT JEAN-MICHEL HAYAT

Jean-Michel Hayat fut président du tribunal de grande instance (TGI) de Paris du 30 juillet 2014 jusqu'au 10 octobre 2019, puis premier président de la cour d'appel de Paris depuis cette date jusqu'à son départ en retraite en juin 2022.

Nota : les tribunaux de grande instance (TGI) sont devenus tribunaux judiciaires (TJ) le 1er janvier 2020.

Par un courriel du 26 novembre 2014 j'ai porté à la connaissance du président du TGI de Paris, Jean-Michel Hayat, un document d'une page au format PDF, limpide, en indiquant en outre un lien vers une page Web présentant des documents sans appel sur le fait que les familles de victimes, parties civiles dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris, étaient bernées.

Le **10 décembre 2014** j'ai à nouveau écrit à Jean-Michel Hayat. J'ai rappelé que des parties civiles étaient tenues dans l'ignorance absolue du déroulement de la procédure depuis deux ans, avec quelques précisions sur ce point. J'ai ajouté : « *Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.* »

Le président du TGI m'a répondu le même jour. En page 5 du présent PDF figure l'échange de courriels du 10 décembre 2014 avec Jean-Michel Hayat qui m'a indiqué qu'il transmettait au magistrat instructeur afin qu'une réponse me soit apportée en ajoutant « **je veillerai à ce qu'il vous soit répondu** ».

Je n'ai jamais obtenu la moindre réponse de quiconque, ce que j'ai signalé à plusieurs reprises à Jean-Michel Hayat, y compris quand il était premier président de la cour d'appel de Paris.

En bas de la page 5 du présent PDF figure un lien vers un PDF qui présente des documents sur les actes répréhensibles commis par l'avocat de parties civiles Thibault de Montbrial, corrompu, « acheté » par le mis en examen Airbus.

En bas de cette même page 5 on trouve également un lien vers un dossier complet sur l'**AF447** Rio-Paris : **une mascarade**.

DANS L'ATTENTE D'UNE REPOSE (DOSSIER COMPLET)

Je ne suis pas migrant (des gens que la France accueille volontiers, parfois même quand ceux-ci sont délinquants professionnels ou criminels). Je ne suis qu'un honnête citoyen français qui parle de sécurité aérienne et dénonce la corruption. J'attends toujours une réponse des services de l'Etat (fonctionnaire ou assimilé, agent de l'Etat, dépositaire de l'autorité publique, chargé d'une mission de service public, auxiliaire de justice concourant au service public de la justice...) sur mon droit de vivre sans être pourchassé, enfermé, ostracisé, victime d'une campagne étatique de discrédit de type soviétique. Mes démarches sont exposées sur le Web (avec actualisations au fil du temps) :

<http://jacno.com/attente.php>

./...

Echange de courriels du 10 décembre 2014 avec le président du TGI (devenu TJ) de Paris

Actualités Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

Tous ▾ Rechercher Recherche dans les mails Rechercher sur le Web Accueil norbert

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

Archiver Déplacer Supprimer Spam Plus ▾

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris Personnes

HAYAT Jean-Michel <Jean-Michel.Hayat@justice.fr> 12/10/14 à 9:13 PM
À norbert jacquet

Monsieur,

a la lecture de votre courrier électronique, je prends acte de votre désarroi.
Je transfère votre mail avec ma réponse au magistrat instructeur en charge de ce dossier pour qu'une réponse vous soit apportée, afin que vous n'ayez pas la perception d'être tenu dans l'ignorance.
Je crois devoir vous préciser par ailleurs, que le président du TGI n'a aucunement accès à la procédure d'information qui est couverte par le secret.

En revanche, je veillerai à ce qu'il vous soit répondu.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Michel HAYAT
Président
Tribunal de grande instance de Paris
4 boulevard du Palais
75055 Paris Cedex 01
Tel : 01 44 32 61 30

De : norbert jacquet [mailto:norbertjacquet@yahoo.fr]
Envoyé : mercredi 10 décembre 2014 09:36
À : HAYAT Jean-Michel
Objet : Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

Instruction ouverte pour homicides involontaires (accident Airbus Rio-Paris, 1er juin 2009)
N° Parquet : 09.154.0822/1
N° Instruction : 2369/09/52

A l'attention de Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du Tribunal de grande instance de Paris

Monsieur le Président,

Des parties civiles dans l'instruction pénale ouverte à la suite de l'accident de l'Airbus Rio-Paris, ayant pour avocat Maître Thibault de Montbrial, ne sont plus informées du déroulement de la procédure en violation du code de procédure pénale. Depuis deux ans elles sont tenues dans l'ignorance. Ces parties civiles ne disposent que des informations partielles et contradictoires délivrées par les médias. Elles ont pu lire que le dossier aurait été soumis à la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris. Selon d'autres informations parues dans les médias, l'instruction serait close depuis les premiers jours de juillet. Ces parties civiles n'en savent pas plus. Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.

Je crois donc devoir rappeler les documents que j'ai portés à votre connaissance, relatifs à cette tragédie, et les conclusions qui en découlent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

Thibault de Montbrial, avocat corrompu par le mis en examen Airbus (AF447)

Des documents qui ne laissent aucune place au doute sur la corruption de l'avocat Thibault de Montbrial par le mis en examen Airbus sont présentés dans un PDF du 18 juillet 2023 (22 pages - 1,48 Mo) :

<http://jacno.com/af447/laf447-rio-paris-et-lavocat-montbrial-norbert-jacquet-18-juillet-2023.pdf>

AF447, instruction judiciaire et débats de première instance, **une mascarade** (page du 18 février 2024) :

<http://jacno.com/prov/proces-de-laf447-rio-paris-une-grossiere-mascarade.htm>